

AMEUBLEMENT ET TRANSFORMATION DU BOIS CP 126

**NEGOCIATIONS DES CCT 2019-2020
INFO FLASH N° 1 – 7 MAI 2019**

Le signal de départ des négociations de la CCT sectorielle 2019-2020 sera donné demain 8 mai, avec les commentaires sur le cahier de revendications commun.

Nous vous tiendrons informés des avancements des négociations via notre « info flash ».

Vous trouverez ci-après le cahier de revendications commun.

N'OUBLIEZ PAS DE CONSULTER RÉGULIÈREMENT LE SITE WEB DE LA CG (www.accg.be), OUTRE L'ACTUALITÉ SYNDICALE, IL VOUS FOURNIRA AUSSI LES INFORMATIONS LES PLUS RÉCENTES CONCERNANT LE SECTEUR ET DES LIENS INTÉRESSANTS.

NEGOCIATIONS CCT 2019-2020
CAHIER DE REVENDICATIONS COMMUN
CP 126 – AMEUBLEMENT ET TRANSFORMATION DU BOIS

POUVOIR D'ACHAT

- Implémentation maximale de la marge salariale de 1,1% dans les salaires horaires bruts et les primes
- Implémentation du renforcement du pouvoir d'achat pour la DUREE COMPLETE de la CCT (= à partir du 1/1/2019)
- Passer automatiquement de la catégorie V vers une catégorie salariale supérieure sur la base de l'ancienneté sectorielle
- Adaptation de l'indemnité vélo au montant maximum exonéré.
- Intervention déplacement domicile-lieu de travail dès le 1^{er} km

RAPPROCHEMENT OUVRIERS-EMPLOYES

- Poursuite de l'harmonisation des statuts ouvriers et employés
- Délégation syndicale
 - o A partir de 20 travailleurs au lieu de 20 ouvriers;
 - o Cadre sectoriel du statut.

FONDS DE SECURITE D'EXISTENCE

- Indexation automatique des avantages FSE
- Augmentation du montant journalier de la prime syndicale dans le respect du cadre légal

ORGANISATION DE TRAVAIL QUALITATIVE/BIEN-ETRE

- Amélioration du congé d'ancienneté dans le secteur
- Concrétisation du travail faisable, CCT 104 et réintégration
 - o Développement de l'offre sectorielle entre autres l'utilisation des chèques de maniabilité (et équivalent dans d'autres régions) sur la base des travaux du groupe de pilotage.
 - o Implication directe des organes de concertation dans le développement

FORMATION ET APPRENTISSAGE

- Contrôle de la mise en œuvre correcte des formations dans le secteur: évaluation de la disposition de la CCT concernant l'enregistrement dans l'entreprise
- Suivi de la trajectoire de croissance quant à l'effort de formation

CONVENTIONS DE DUREE DETERMINEE

- Prolongation des conventions existantes, non modifiées par le présent accord.
- Indexation des salaires : durée indéterminée & référence à l'indice santé lissé
- Clause paix sociale: pas d'abus lors des discussions sur des thèmes spécifiques à l'entreprise

POUR MEMOIRE

- RCC: souscrire au maximum aux régimes nationaux
- Emplois de fin de carrière: souscrire à la CCT-cadre nationale relative aux exigences d'âge pour l'allocation ONEM (35 ans de carrière professionnelle, métier lourd, 20 ans de travail de nuit)
- Affiner la procédure de remise des éco-chèques